

## Services à domicile et établissements pour personnes âgées : Les professionnels restent mobilisés !

Le 30 janvier, partout en France, des dizaines de milliers de professionnels de services à domicile et d'établissements pour personnes âgées ont répondu à l'appel à la grève nationale de l'intersyndicale, des organisations des retraités, de directeurs (AD-PA), de résidents et de leurs familles.

En dépit d'un mouvement sans précédent et du support d'une large partie de l'opinion publique, le Président de la République ne s'est toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées.

Or il est temps que l'Etat entende la nécessité de :

- ⇒ Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.
- ⇒ Pérenniser le financement de l'aide à domicile, abroger les dispositions législatives baissant les dotations des établissements et maintenir tous les effectifs.
- ⇒ Augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile et appliquer le ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement (prévu par le Plan Solidarité Grand Age de 2006)
- ⇒ Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales.

Au-delà des mesures d'urgences nécessaires, un débat politique large débouchant sur la création d'une prestation autonomie doit être initié. Notre société doit répondre dignement à la question du vieillissement de la population. Cela nécessite des moyens pour embaucher des professionnels en nombre suffisant, formés et bien rémunérés. Il est urgent d'engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

En conséquence, une nouvelle journée de grève et d'actions est organisée, jeudi 15 mars prochain. Les organisations syndicales ci-dessus appellent l'ensemble des professionnels, des personnes âgées, et des familles à se joindre à cette journée de mobilisation.

## SALARIES des EHPAD et des services à domiciles, familles, population : tous concernés !

### 15 mars 2018

- ⇒ Rassemblements de 13H30 à 14H30 devant chaque établissement du Tarn accueillant des personnes âgées.
- ⇒ Ou Rassemblements à ALBI : 12h - 14h place du Vigan  
et à CASTRES à 14h devant la Villégiale



**Le 15 : « balance ta photo de ta mobilisation »**

**Page facebook : « ça bouge dans les EHPAD du Tarn »**